



PARTENAIRE

Insertion Formation
 23, rue du Général Chanzy – 62100 CALAIS
 Tél. : 03.21.36.74.74
 E-Mail : administratif@partenaireif.fr
 Siret 39870175500041
 DA 31620092862

Intitulé de l'action	FORMATION COMPÉTENCES DE BASE – DEGRÉS 1 ET 2
Objectifs	La formation doit permettre au salarié l'acquisition et la consolidation des compétences de base nécessaires à une sécurisation de son parcours professionnel ainsi que son autonomie et sa stabilité (en expression écrite et orale, en calcul, en notions d'espace et de temps, en informatique).
Contenu	<p>La formation se déroule en deux temps :</p> <p>1) <u>Évaluation pré-formatrice</u> : elle a pour objet d'identifier les compétences de base sur lesquelles une remédiation s'impose (à l'oral, en lecture, en écriture, en calculs, en notions d'espace et de temps).</p> <p>2) <u>Parcours de formation compétences de base</u> : ce parcours est individualisé. Il est construit selon les préconisations portant sur les compétences de base que le candidat n'a pas validées lors de l'évaluation pré-formatrice en lien avec les écarts constatés. Il est aussi élaboré selon les besoins et les objectifs personnels et professionnels du salarié.</p> <p>Les compétences de base regroupent l'ensemble des savoirs de base : ① L'expression et la communication orales ; ② La compréhension écrite (lecture) ; ③ L'expression écrite ; ④ le calcul, le raisonnement logique et les compétences cognitives ; ⑤ L'orientation et le repérage dans le temps ; ⑥ L'orientation et le repérage dans l'espace ; ⑦ La maîtrise des outils informatiques et numériques (les fondamentaux).</p>
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluations pré-formatrices à partir de l'analyse des projets personnels et/ou professionnels du salarié ; - Utilisation de l'outil informatique ; - Exercices en lien avec l'environnement professionnel et/ou du projet de la personne.
Publics concernés et pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> - Demandeur d'emploi et salarié ; - Savoir s'exprimer à minima en langue française à l'oral.
Déroulement	La formation se déroulera entièrement en présentiel, en entrées/sorties permanentes.
Accessibilité	Les locaux au rez-de-chaussée sont réservés aux personnes en situation de handicap. Possibilité de rencontre avec le référent handicap de Partenaire pour un accompagnement/éventuelles adaptations.
Durée de la formation	120 heures renouvelables, rythme à définir.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires de satisfaction à chaud à l'issue de la formation et à froid pour mesurer l'impact de la formation ; - Attestation de formation avec les acquis de la formation.
Intervenants	Les formateurs sont des professionnels confirmés et choisis pour leurs connaissances du thème de la formation, leurs capacités d'adaptation et leur sens de la pédagogie.
Coût	25 € de l'heure stagiaire en inter. Pour les formations en intra ou personnalisées (1 à 3 personnes), nous contacter.
Contact	Philippe Dieulot, Responsable du Département Entreprise et Référent Qualité de Partenaire Insertion Formation (☎ : 06.51.47.39.51).